https://affairesjuridiques.aphp.fr/textes/arrete-du-31-octobre-2017-relatif-a-lobligation-de-transmission-dune-declaration-dinteret-prevue-a-larticle-25-ter-de-la-loi-n-83-634-du-13-juillet-1983-portant-droits-et-obligations-des/
Arrêté du 31 octobre 2017 relatif à l'obligation de transmission d'une déclaration d'intérêt prévue à l'article 25 ter de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires dans l'administration centrale et les établissements publics sous tutelle des ministères des solidarités et de la santé, du travail, de l'éducation nationale et des sports
31/10/2017
Ce texte fixe la liste des emplois dans lesquels les agents et les candidats à la nomination doivent transmettre une déclaration d'intérêts.